



écho

L'information du Conseil administratif de la commune de **Collonge-Bellerive**
n° 30 décembre 2018

SERVICE DE LA VOIRIE... PAGE 6

DES LOCAUX FLAMBANT NEUFS !





SOMMAIRE

GRANDS TRAVAUX

Plans directeurs cantonal et communal : 2 plans directeurs en révision	04
Développement : le site de Genève Plage fait l'objet de discussions	05
Service de la voirie : des locaux flambant neufs!	06
Collonge : un lieu de rencontre au centre du village	07

AMÉNAGEMENTS COMMUNAUX

Fibre optique : maillage de fibres pour une technologie de pointe	08
Mobilité : réflexion pour une cohabitation harmonieuse	09
Complexe scolaire : réaménagement du préau de l'école de Vézenaz	10
Place de jeux pour les petits : fonds Guignet en faveur de la petite enfance	11

VIE COMMUNALE

Finances : budget 2019	12
Emploi Jobs d'été pour les jeunes	13
Nos amies les bêtes : médailles pour chiens	13
Subventions communales : TPG-CFF et vélos électriques / Parking des Rayes	14
Cimetières / Nouveau point de récupération	15
Tri des déchets : point de situation sur la p'tite poubelle verte	16
Développement durable : une sensibilisation destinée aux amateurs de jardinage ...	17
Vie sociale : les seniors à l'honneur / Anniversaires / Sécurité seniors	18-19
Petite enfance : une crèche soucieuse de la qualité de l'accueil	19-20
Sport : entraînement à la 41 ^{ème} course de l'escalade	21
Écoles : promotions scolaires / 1 ^{er} août : fête nationale	22
Festival Chopin / Festival de Bellerive / Nouveaux arrivants / Promotions citoyennes	23

CULTURE, SPORT ET SOCIAL

Art contemporain : second tour pour le giratoire des Tattes	24
Société communale : chorale des Califrenzies	24
Société de gymnastique : la bonne franquette ne prend pas une ride	25
Action Trois Chêne : une action pour l'emploi / Soutien éducatif aux familles	26
Solidarité internationale : des vélos pour l'Afrique	27
Association Steaua Calauza - Nicusor Center : une action solidaire en Moldavie	28-29
Musique : l'épicentre	29-31

IMPRESSUM

Édité par la
Commune de Collonge-Bellerive
1, chemin du Château-de-Bellerive
1245 Collonge-Bellerive
T. 022 722 11 50
F. 022 722 11 66
info@collonge-bellerive.ch
www.collonge-bellerive.ch

Parution : semestrielle
Comité de rédaction
Sophie Meylan, rédactrice
Administration communale
Impression
Imprimerie Chapuis
Journal tiré à 3'600 exemplaires
Imprimé sur du papier Planoart certifié FSC

Concept
Visuel communication

Photos
Administration communale
Luca Fascini

À CHAQUE SAISON SA RAISON !



Selon la tradition, le printemps est la saison de la renaissance, l'été celle de la croissance, l'automne celle de la récolte et l'hiver celle du repos avant le renouveau.

Ce rythme, dicté par la nature, peut aussi s'appliquer à la vie d'une commune. Le précédent numéro de l'écho, paru en juin dernier, ne faisait ainsi pas exception, en évoquant notamment les projets en cours de développement dans la commune (le Quadrilatère, la nouvelle voirie, la place de jeux du parc Guignet), les activités

proposées aux jeunes de la commune pendant l'été et les manifestations qui rythment la belle saison.

Quelques mois plus tard, aux portes de l'hiver, la commune s'apprête à récolter le fruit de son travail. La première étape du Quadrilatère arrive à son terme et les premiers habitants sont sur le point de s'y installer. Le service de la voirie a quitté le centre de Collonge pour s'installer dans ses nouveaux locaux, dans la zone industrielle de La Pallanterie, avec à la clé un gain d'efficacité puisque ses équipements sont désormais rassemblés en un seul lieu.

Le centre culturel de l'épicentre, lui, a ouvert sa saison 2018-2019 avec le Beau Lac de Bâle (mythique groupe de rock genevois) dans une salle rénovée et désormais dotée d'une installation son qui lui permettra d'accueillir les artistes et le public dans des conditions encore meilleures.

La saison froide sera notamment pour Collonge-Bellerive l'occasion de mettre en pratique le budget 2019, adopté à l'unanimité par le Conseil municipal le 13 novembre dernier, tout comme le crédit relatif à la 2^{ème} étape du Quadrilatère. A noter enfin que le système de chauff-

fage à distance est entré en fonction dans les immeubles situés au cœur de Collonge.

Mais des réjouissances sont aussi prévues au programme, avec les traditionnels paniers de Noël destinés aux seniors de la commune, le rendez-vous de la soupe de Frater Noël du 24 décembre à Vézenaz, la cérémonie des Mérites communaux et les vœux du maire le 14 janvier 2019.

La nouvelle année 2019 sera quant à elle placée sous le signe de l'adaptation des prestations offertes à la population, en fonction de l'évolution de ses conditions de vie et de ses besoins : l'accueil préscolaire et le soutien aux plus fragiles de ses membres sont deux des objectifs importants auxquels les autorités politiques de la commune s'attaquent désormais.

Mais pour l'instant, place à la détente et à la préparation des festivités de fin d'année. Permettez-moi donc, au nom du Conseil administratif, de vous adresser mes meilleurs vœux pour les prochaines fêtes de Noël et vous souhaiter une belle année 2019. ■

Philippe Thorens, Maire

DEUX PLANS DIRECTEURS EN RÉVISION



En décembre 2017, l'écho faisait un point de situation sur le plan directeur cantonal 2030 (PDCant), objet d'une procédure de consultation auprès des communes genevoises, ouverte jusqu'en juin 2017. A cette occasion, le Conseil municipal de Collonge-Bellerive avait préavisé défavorablement cette première mise à jour et transmis de nombreuses remarques au canton.

Parallèlement la commune avait entrepris une autre révision, celle de son plan directeur communal datant de 2014. La commission Aménagement s'est ainsi attelée au remaniement de ce document, pour y intégrer de nouveaux éléments tels que

les demandes cantonales de densification de la zone villa et de développement de la couronne de Vésenaz.

Ce travail doit aussi prendre en compte les attentes d'équipements et d'infrastructures, dont les communes de la rive gauche travaillent à pallier le déficit. Enfin, le législatif doit composer avec de nouveaux outils, dont le «Guide pour une densification de qualité de la zone 5 sans modification de zone à Genève». Ce document, mis à disposition des communes par le canton et l'Association des communes genevoises (ACG), propose une méthode pour favoriser le développement harmonieux de cette zone, sans nuire à la qua-

lité patrimoniale, tout en répondant à la demande en logements.

Cette révision a fait l'objet de nombreuses séances de la commission Aménagement depuis 2017. Les documents ont été soumis à des relectures successives et envoyés pour consultation technique aux différents services cantonaux. La commune devrait recevoir en début d'année 2019 les préavis cantonaux. Les conseillers municipaux analyseront alors les remarques de l'Etat de Genève et adapteront, le cas échéant, le plan directeur communal. Une enquête publique sera ensuite ouverte afin de présenter le projet aux citoyens. ■

LE SITE DE GENÈVE PLAGE FAIT L'OBJET DE DISCUSSIONS



En juin 2018, le Conseil municipal a accepté, par une résolution votée à l'unanimité, une proposition relative à l'étude d'une gestion intercommunale du site de Genève-Plage. A noter que ce dernier regroupe également Les Voiles, le Wake Sport Center, Tropical Corner et la Société nautique de Genève.

Actuellement propriété du canton, Genève-Plage est situé sur le territoire communal de Cologny. Cette commune est entrée en discussion avec le canton pour une éventuelle reprise du site et de sa gestion. Son Conseil administratif a donc entrepris

des négociations avec l'Etat de Genève en vue du transfert au domaine communal.

Parmi les projets envisagés, la création d'un bassin ouvert toute l'année, avec une piscine couverte ou un système mixte (sur le modèle de la piscine de Lancy-Marignac) fait partie des infrastructures qui font défaut dans la région Arve & Lac. Les communes voisines, qui sont invitées à se joindre au projet, partagent cette analyse.

Les conseillers municipaux collongeois se sont ainsi prononcés pour confirmer leur accord de principe à la commune de Colo-

gny pour sa participation à l'étude d'un projet.

Un groupe de travail intercommunal devrait être créé afin de discuter des différents potentiels et de la faisabilité financière.

Dans cette optique, les autorités collongeoises ont prévu d'organiser des tables rondes réunissant les communes partenaires et les instances cantonales.

Afin d'analyser les contraintes liées à ce site exceptionnel, une concertation avec le canton est en effet indispensable. ■



Service de la voirie

DES LOCAUX FLAMBANT NEUFS !



Chemin de la Pallanterie 8 - Meinier

Le service de la voirie a déménagé !

C'est un projet mûri de longue date, en collaboration avec la Fondation de la Pallanterie, suite à la construction d'un nouveau bâtiment sur une parcelle lui appartenant dans la zone industrielle et artisanale. Le rez-de-chaussée et une partie du premier étage accueillent le service de voirie de Collonge-Bellerive et sa dizaine de collaborateurs.

Désormais, l'équipe bénéficie de locaux plus importants, afin de pouvoir abriter l'ensemble de son matériel et véhicules. Ce déménagement a également permis d'installer des ateliers de mécanique, de menuiserie et d'horticulture rendant le service plus autonome. Un espace extérieur clôturé permet également le nettoyage des véhicules et le stockage de matériaux et de bennes.

Ce transfert a été l'occasion également de procéder à un inventaire du matériel et à l'achat de machines et d'outils neufs.

Voilà le service de la voirie outillé pour remplir ses missions au bénéfice des habitants de la commune. ■

La surface de l'ancienne bâtisse qu'occupait le service de la voirie était devenue trop réduite pour travailler de manière fonctionnelle. Elle accueillera bientôt à sa place le Quadrilatère 2, second immeuble de logements et commerce.

UN LIEU DE RENCONTRE AU CENTRE DU VILLAGE

Cette place publique, réalisée en automne 2018, deviendra un lieu de rencontre au centre du village. Son caractère polyvalent offrira une utilisation variée, tant pour les manifestations communales que pour un éventuel marché. Agrémentée d'un miroir d'eau et de plantations, elle a également pour vocation de devenir un lieu de détente.

La première étape du chantier du Quadrilatère est arrivée à son terme. Le bâtiment de 17 logements, 3 commerces et un parking public de 149 places sera livré dans les toutes prochaines semaines.

En parallèle, après la démolition de l'ancien bâtiment de la voirie, la deuxième étape du projet – soit la construction d'un

bâtiment de 21 logements et d'un commerce – est prévue dans le courant du printemps 2019 selon le planning établi. ■



Située au cœur du nouveau quartier, la place offrira une poche de verdure et de détente aux différentes générations

L'objectif visait un équilibre entre les surfaces minérales et végétales, afin de créer un espace convivial et pratique. D'une surface de 1'145m², elle sera constituée de trois types de revêtements: des dalles de pierres naturelles, du béton et du bitume pour le stationnement et l'accès. L'éclairage au sol complétera les lampadaires. La pièce d'eau, de 4 mètres de diamètre, sera décentrée afin de laisser plus d'espace pour la pose d'installations lors de manifestations. Une végétation variée va croître au fil des ans, notamment un grand érable, une quinzaine d'arbres qui fleuriront et changeront de couleur selon les saisons ; l'ensemble sera complété avec, au sol, un tapis de plantes vivaces et de graminées. Le sol de la place centrale offrira un miroir d'eau alimenté par un ruissellement sur la pierre. Des bancs courbes et des chaises y seront également installés.

L'accès à cette place, à vocation piétonne, sera contrôlé par trois bornes rétractables installées à l'entrée pour contrôler le flux de véhicules réservé à l'entretien et aux urgences. A proximité de l'épicerie sont prévus 4 containers enterrés, 13 places pour deux-roues motorisés, 26 pour vélos et 7 places de stationnement dont une pour personne à mobilité réduite.

Fibre optique

MAILLAGE DE FIBRES POUR UNE TECHNOLOGIE DE POINTE

En mars 2017, le Conseil municipal acceptait à l'unanimité la proposition de Swisscom d'améliorer la performance de son réseau de communication en équipant la commune avec la technologie Fiber To The Street/Building (FTTS/B).

Swisscom avait organisé une séance d'information publique le 18 octobre 2018 dans le bâtiment accueillant sa centrale téléphonique, au chemin du Petray 4. C'est à partir de ce bâtiment que l'ensemble des fibres optiques sera déployé, sous les routes, formant une sorte de «toile d'araignée». L'autre extrémité des fibres arrivera dans les chambres souterraines Swisscom où elles seront raccordées avec le réseau en cuivre existant qui relie les habitations.

Les travaux ont débuté en octobre 2018 et se poursuivront durant l'année 2019



afin d'équiper l'ensemble des chambres «fibres» Swisscom. Le but ? Que la totalité de la commune puisse bénéficier de cette technologie d'ici fin 2019.

L'objectif est de permettre de surfer sur le web avec un débit très élevé (10x plus important que précédemment) grâce au déploiement de la fibre optique. Afin de tenir leur calendrier, les équipes s'activent depuis l'automne en différents endroits

de la localité. Bien que Swisscom soit aux commandes de ce déploiement, les clients des autres opérateurs pourront aussi en bénéficier.

La commune de Collonge-Bellerive, en association avec l'opérateur téléphonique, proposera une séance d'information dans le courant de l'automne 2019. ■

+ D'INFOS

www.swisscom.ch/fr/about/entreprise/portrait/reseau/carte-extension-reseau-fibre.html

Collonge-Bellerive desservie par la fibre optique

Cette technologie permet de bénéficier d'un accès internet à haut débit, de télévision en haute définition et de téléphonie vocale de grande qualité. Toutes les habitations pourront ainsi profiter d'une multitude de services numériques en simultanément et sans perte de débit.

Swisscom a d'ailleurs prévu d'équiper son réseau de fibre optique dans toutes les communes de Suisse d'ici 2021 et de les faire bénéficier de l'internet rapide avec un débit maximum de 500 Mbit/s.

RÉFLEXION POUR UNE COHABITATION HARMONIEUSE

Chemin historique entre la France et Genève situé au cœur de Vézenaz, le chemin du Vieux Vézenaz appartient au domaine public communal. Il a connu au fil des années une croissance certaine du nombre de passages. Voitures, deux roues, bus et piétons, ils sont en effet de plus en plus nombreux à emprunter cette voie au cœur du village de Vézenaz.

Le gabarit du chemin ne permettant plus d'assurer la sécurité de tous, la commission Aménagement a travaillé pendant de nombreux mois avec l'aide d'un bureau mandataire afin de définir un projet permettant une cohabitation harmonieuse entre les différents usagers. L'objectif était ambitieux, puisqu'il s'agissait de trouver une solution aux nombreuses contraintes : fluidifier la circulation sur cet axe historique, maîtriser le report du trafic sur le réseau routier prioritaire afin de permettre à la vie locale et à la mobilité douce de se développer.

Le Conseil municipal a ainsi estimé que la création d'une zone de rencontre constituait une hypothèse de travail intéressante, favorable à la sécurité comme au confort des piétons. L'accès véhicule aux centres commerciaux est ainsi principa-



lement assuré depuis la route de Thonon, avec l'utilisation du chemin du Vieux Vézenaz comme passage piétonnier en-dessus du centre commercial, permettant d'assurer la desserte en toute sécurité des commerces de proximité installés de part et d'autre de la rue, mais aussi l'accès au poste de la police municipale et au club des aînés.

Un arrêté de la DGT (direction générale des travaux) a autorisé une mesure à l'essai dès le mois de juillet dernier. Cette démarche avait pour objectif de procéder à un essai en conditions réelles, afin de vérifier la pertinence du dispositif prévu avant d'engager des frais pour réaliser les travaux d'aménagement correspondants.

Elle visait aussi à recueillir l'avis de la population, qui a pris une part active à cet essai en faisant parvenir à l'administration communale ses constats et réflexions; une prise de position collective d'habitants du quartier, que la commission a auditionnés, a aussi été reçue.

Nantie de toutes ces informations, la commission Aménagement procède actuellement à l'analyse de cette mesure à l'essai. Elle est accompagnée dans cet exercice par un bureau spécialisé qui a procédé à une analyse technique (comptages, report de trafic, etc.).

Une solution alternative est également étudiée.

La Commission rendra son rapport définitif au mois de janvier 2019. ■

Complexe scolaire

RÉAMÉNAGEMENT DU PRÉAU DE L'ÉCOLE DE VÉSENAZ

Le Conseil d'établissement de l'école de Vézenaz avait émis le souhait de réaménager le préau de l'école afin que les enfants puissent bénéficier d'un espace adapté et encore plus adéquat.

L'espace est devenu trop réduit et les jeux ont vieilli. Un groupe de travail a donc été créé regroupant les représentants des parents, des enseignants, du parascolaire, le concierge et le service des bâtiments pour lancer le projet. Le Conseil municipal a accepté une motion en juin 2017 prévoyant l'étude d'un projet global de réaménagement du préau.

L'objectif principal vise l'amélioration des flux des enfants pendant les pauses, en repensant les espaces de jeux en fonction des différents âges. Une réfection des sols est nécessaire en raison de leur usure mais surtout il faut remettre à niveau les surfaces. Le projet envisage d'agrandir un des deux préaux couverts en doublant sa surface, pour donner plus d'espace aux enfants.



Image du projet d'aménagement

Le préau est constitué de surfaces minérales, possédant très peu d'arbres; le projet prévoit donc d'aménager des zones de verdure amenant un peu de couleur au lieu. Les jeux existants sont régulièrement entretenus par une entreprise spécialisée, ils sont cependant usés et vétustes, il est donc nécessaire de les remplacer. De même pour les jeux de ballon et les deux marelles dessinées au sol pour les plus jeunes qui seront repensés.

La proposition relative à l'ouverture d'un crédit d'étude a été déposée en novembre 2017. Un cahier des charges précis a ensuite été préparé sur la base des séances de travail avec les différents partenaires. Enfin, un bureau d'architectes paysagistes a été mandaté pour dessiner un projet puis en suivre l'exécution. Le dépôt du crédit de réalisation devant le Conseil municipal est prévu au printemps et les travaux pendant les vacances estivales 2019. ■

Un établissement qui compte plus de 300 élèves

Connue sous le nom de l'école de la Californie, l'école de Vézenaz est composée de 3 bâtiments distincts reliés par des préaux. Deux sont couverts et une grande cour de récréation accueille tous les âges. Un bureau d'architectes paysagistes a travaillé sur les 8'512m² de surfaces concernées pour la préparation des supports et des plans d'études présentés au Conseil municipal.

FONDS GUIGNET EN FAVEUR DE LA PETITE ENFANCE



Chemin des Rayes 8 - Vézenaz

Ouvert au public cet été, le parc Guignet rencontre un franc succès auprès de la population.

Ce nouvel espace a été aménagé avec des jeux pour enfants, quelques bancs et des parasols, sur un sol souple adapté aux petits. Proche de la crèche et du jardin d'enfants, il est particulièrement destiné aux petits et aux personnes les accompagnant.

La commune a acquis cette parcelle en 2016, afin de répondre à une forte

demande d'emplacements de ce genre à Vézenaz. Ouvert au public au début août, cet espace d'environ 400 m² a été spécialement conçu pour permettre aux plus petits de s'amuser en toute sécurité. Il comprend une cabane en bois, un toboggan et des balançoires, mais aussi un parcours en bois peu élevé et une corde permettant des exercices physiques et d'équilibre. Pendant les grandes chaleurs de cet été, les utilisateurs ont pu profiter de larges parasols blancs en attendant de pouvoir jouir de l'ombre que les arbres plantés projet-

teront bientôt sur ce petit espace vert. L'année prochaine, les enfants pourront également se rafraîchir avec un jeu de pompe à eau.

Ce parc a déjà attiré cet été de nombreux enfants, qui ont délaissé la grande place de jeux du village, dont les installations devraient être renouvelées d'ici deux ans. ■

Le Conseil municipal a opté pour l'utilisation d'une partie du fonds Guignet pour financer l'aménagement de ce parc de jeux. Le «Fonds Guignet en faveur de la petite enfance» a été créé par délibération du Conseil municipal du 2 avril 2007, approuvée par arrêté du Conseil d'Etat du 30 mai 2007. Ce fonds a été constitué en souvenir de M. Jean-Pierre GUIGNET, décédé le 14 septembre 2005 et qui, par testament, a institué la commune de Collonge-Bellerive comme seule héritière, avec le souhait que son héritage puisse être affecté à la petite enfance. Ce fonds a d'ailleurs déjà été utilisé pour différentes actions en faveur des enfants, notamment le financement partiel de la crèche intercommunale «Ile aux mômes». L'utilisation de ce legs est soumise à un règlement du Conseil municipal.

Finances

BUDGET 2019

Il s'agit du deuxième budget établi sous les nouvelles normes comptables MCH2 (modèle comptable harmonisé 2), entrées en vigueur au 1^{er} janvier 2018 et qui visent à uniformiser la présentation des budgets et des comptes, tant au niveau des communes, des cantons que de la Confédération, afin qu'ils soient comparables.

Le 13 novembre dernier, le Conseil municipal a voté à l'unanimité le budget 2019. Celui-ci présente CHF 33'958'223 aux charges et CHF 34'382'916 aux revenus, soit un boni projeté de CHF 424'693.

Sur la base des estimations fiscales communiquées par le canton en juillet 2018, la commune prévoit des rentrées fiscales en hausse de 3.74% par rapport au budget 2018. Les revenus globaux escomptés sont en hausse de 4.16%.

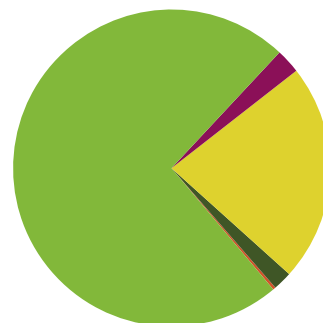
A noter que, comme en 2018, la contribution à la péréquation intercommunale repartira à la hausse (+ CHF 165'224) par rapport à l'an dernier, suite à une modification légale.

L'équilibre budgétaire étant respecté, les autorités communales ont confirmé le taux de 29 centimes additionnels pour les impôts communaux et le dégrèvement à 100% de la taxe professionnelle.

La commune prévoit d'investir, en 2019, 31 millions dont CHF 18'549'000 pour l'entretien et le développement de ses infrastructures (patrimoine administratif : 42% aménagement - 22% finances - 20% routes et infrastructures - 10% bâtiments) et CHF 12'456'000 pour le patrimoine financier (immeubles Quardilatère).

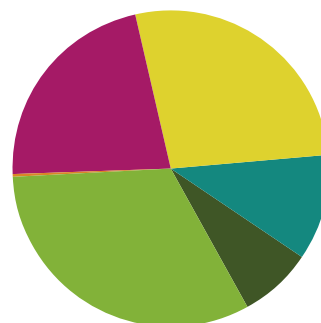
La commune contribuera aussi aux investissements des autres communes, par le biais de sa contribution au Fonds intercommunal pour le développement urbain (FIDU), soit pour 2019, CHF 709'500.

Les autorités restent particulièrement attentives aux impacts potentiels des modifications légales en cours de discussion: l'adaptation de la péréquation intercommunale, la réforme des sapeurs-pompiers, celle liée à la fiscalité des entreprises (RFFA). Avec toujours pour ligne de conduite une gestion saine et prudente des deniers publics. ■



Revenus par nature

Revenus fiscaux	73.1%
Taxes	2.6%
Revenus divers	0.0%
Revenus financiers	22.2%
Revenus de transfert	2%
Imputations internes	0.1%



Charges par nature

Charges de transfert	32.4%
Imputations internes	0.1%
Charges de personnel	22.1%
Charges de biens et autres charges d'exploitation	27.1%
Amortissement du patrimoine administratif	10.8%
Charges financières	7.5%

Emploi

POSTE À REPOURVOIR

En remplacement du patrouilleur scolaire, qui prendra prochainement sa retraite, la commune recherche activement :

un/une patrouilleur-euse scolaire

(taux d'activité : 28 %)

dès le 1^{er} février 2019

Lieu d'activité : route de Thonon 67, à Vézenaz

Pour les détails du poste, conditions et procédure d'inscription, veuillez consulter le site internet de la commune. ■



+ D'INFOS

<http://www.collonge-bellerive.ch/fr/administrations/emplois/>

JOBS D'ÉTÉ POUR LES JEUNES

Cet été, 46 jeunes domiciliés sur la commune sur 69 candidatures ont été engagés. Ces jeunes ont été affectés à des tâches spécifiques dans les différents services communaux (voirie et écoles) ou participé aux manifestations communales.

À VOS AGENDAS !

Téléchargez le formulaire d'inscription sur notre site et venez vous inscrire aux horaires de réception de la mairie les :

- **MERCREDI 6 MARS 2019 DÈS 7H00**
- **JEUDI 7 MARS**
- **VENDREDI 8 MARS**

Nos amies les bêtes

MÉDAILLES POUR CHIENS

Pour obtenir la marque de contrôle (médaille), il suffit de se présenter à la mairie ou au poste de la police municipale muni des documents suivants :

- attestation d'assurance responsabilité civile (RC) pour propriétaires de chiens
- carnet de vaccination avec immunisation contre la rage valide
- si astreint, attestation de suivi de cours théorique et pratique.

Tous les chiens âgés de plus de 6 mois doivent être porteurs de la marque de contrôle dès le 1^{er} avril de l'année en cours. La médaille est valable jusqu'au 31 mars de l'année suivante. Un émolument de CHF 20.- est prévu contre

remise de la marque de contrôle.

Le département des finances envoie directement aux détenteurs de chiens un bordereau pour l'impôt sur les chiens.

Procédure pour les nouveaux détenteurs de chiens

Les nouveaux détenteurs de chiens (qui n'ont jamais eu de chien inscrit) doivent se faire enregistrer auprès de la mairie de leur domicile, afin d'enregistrer leurs données personnelles dans la base de données fédérale AMICUS. Une fois la demande effectuée, le nouveau détenteur se rend, avec son chien, chez son vétérinaire praticien. La confirmation d'enregistrement des données du détenteur devra être présentée au vétérinaire

praticien, afin que ce dernier puisse identifier le chien et l'enregistrer dans la banque de données AMICUS. ■

+ D'INFOS

www.ge.ch/chien



Subventions communales

ABONNEMENTS TPG-CFF ET VÉLOS ÉLECTRIQUES

Les subventions communales 2018 en faveur de la mobilité douce peuvent être obtenues à la réception de la mairie jusqu'au 31.01.2019.

Conditions d'octroi de la subvention TPG/CFF

< 25 ans	CHF 150.-
De 25 ans à l'âge AVS	CHF 50.-
AVS	CHF 100.-

- vous êtes officiellement domicilié sur le territoire de la commune lors de l'achat de votre abonnement
- vous avez acheté, entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 décembre 2018, un abonnement annuel Unireso junior, adulte ou senior «Tout Genève» personnel ou un abonnement général CFF

Présentez-vous à la mairie jusqu'au 31 janvier 2019 avec :

- votre carte d'identité
- votre Swisspass original (carte plastique rouge)
- la quittance originale d'achat des TPG ou CFF

Conditions d'octroi de la subvention vélos électriques

La subvention communale de CHF 250.- est accordée au maximum tous les deux ans à la même personne (sous réserve de l'approbation du budget de la commune).

- vous pouvez en bénéficier si vous êtes officiellement domicilié sur le territoire de la commune lors de l'achat de votre vélo électrique (ou kit de transformation)

Présentez-vous à la mairie, dans un délai d'un mois et jusqu'au 31 janvier 2019 au plus tard, avec :

- votre carte d'identité
- la facture nominative originale acquittée portant la mention «vélo électrique» ou «VAE»
- vos coordonnées bancaires (IBAN)

Le canton offre une subvention de CHF 250.- pour tout achat de vélo électrique et CHF 100.- pour l'achat d'une batterie neuve pour vélo électrique, ce jusqu'au 31 décembre 2018.

Cette action ne sera pas reconduite en 2019, le canton mettant en place un nouveau dispositif en faveur de la mobilité douce. ■

Vésenaz

PARKING DES RAYES : UNE SOLUTION ESSENTIELLE AU COEUR DE VÉSENAZ



Chemin des Rayes 8 - 1222 Vésenaz

Situé dans un environnement dynamique accueillant des logements, des commerces, une crèche, un jardin d'enfants et de nombreux services, le parking des Rayes répond plus que jamais aux besoins de ses nombreux utilisateurs.

Destiné aux véhicules automobiles légers ne dépassant pas 2 mètres de hauteur, le parking dispose de places permettant aux parents de déposer leurs enfants à la crèche située à proximité immédiate. Il offre également des places pour un stationnement de longue durée, mais aussi des emplacements réservés aux véhicules électriques (avec deux bornes de recharge rapide situées au 1^{er} niveau) ainsi qu'une voiture Mobility. Il peut par ailleurs accueillir des véhicules à 3 ou 4 roues motorisées. Le tout dans un environnement parfaitement

sécurisé, puisque la structure est placée sous vidéosurveillance. ■

A noter que, aux automobilistes qui fréquentent régulièrement le village de Vésenaz, il propose des abonnements mensuels.

Abonnements :
à partir de CHF 145.-/mois

+ D'INFOS

www.parkgest.ch

Cimetières

GESTION DES CONCESSIONS

Le terme légal de vingt ans sera échu le 31 décembre 2018 pour toutes les sépultures antérieures au 31 décembre 1998.

Les personnes ayant des parents qui ont été inhumés dans les cimetières de Collonge et Vézenaz avant cette date, ainsi que celles possédant des concessions arrivant à terme en 2018 sont informées de cette échéance.

Les demandes de renouvellement sont à adresser à la commune de Collonge-Bellerive, uniquement par écrit.

En cas de non-prolongation de l'échéance, les monuments, entourages et ornements de tombes devront être enlevés avant le 31 janvier 2019 au plus tard. Passé ce délai, la commune disposera des emplacements. ■

Service technique
du lundi au vendredi : 8h00 à 12h00
Tél. 022 722 11 53



Quartier de La Californie

NOUVEAU POINT DE RÉCUPÉRATION



Chemin de la Californie 24

En août 2018, la mairie de Collonge-Bellerive a réalisé un nouveau point de récupération à l'extrémité du parking de l'école de Vézenaz.

Il est composé de 8 fosses enterrées et de containers hors sol.

Les habitant-e-s peuvent y déposer les déchets des catégories suivantes: papiers et cartons, verres, bouteilles PET, déchets de cuisines, aluminium et fer blanc, capsules à café, habits et chaussures, piles.

Ce lieu de collecte complète le dispositif communal des points de récupération existants déjà répartis sur le territoire communal. Il s'inscrit dans la politique communale pour une gestion des déchets logique, pratique et résolument tournée vers un développement durable. ■

Du lundi au vendredi
de 7h30 à 20h00
Samedi de 8h00 à 19h00
Les dimanches et jours fériés :
fermé

Tri des déchets

POINT DE SITUATION SUR LA P'TITE POUBELLE VERTE

La commune de Collonge-Bellerive participe à l'action P'tite poubelle verte depuis le 16 avril 2018. Elle a organisé la collecte de ces déchets dans 6 points de récupération. Depuis le printemps, une levée par semaine est organisée tous les mercredis. De plus, du 15 juin au 15 septembre, une deuxième levée est mise en place les samedis.

Après un peu plus de 6 mois de collecte, les premiers résultats de la démarche sont les suivants. Quelque 871 poubelles ont été distribuées, ce qui représente plus de 20 tonnes récoltées durant cette même période. La P'tite poubelle verte a été adoptée par de nombreux habitants

de la commune, qui participent ainsi à cette action écologique (reconversion en compost) et citoyenne (hausse globale des quantités de déchets organiques collectés et surtout une diminution des déchets incinérés). Collonge-Bellerive figure donc désormais parmi les nombreuses communes participant à cette démarche.

Dans ce cadre, la commune a distribué un dépliant tout ménage, qui précisait les déchets compostables dans cette poubelle verte. Ces recommandations de tri sont également résumées dans les «Informations pratiques», publication distribuée au courant du mois de juillet.

Rappelons que le kit de tri est distribué gratuitement à la population. Il se compose d'une poubelle verte aérée et d'un rouleau de sacs biodégradables (qui se jettent aussi). Il peut être obtenu gratuitement à la réception de la mairie ou au poste de la police municipale. Ces sacs compostables, reconnaissables par leur format et leur matière, sont en vente dans la plupart des magasins et grandes surfaces.

Une fois remplis et fermés, les sacs sont à déposer dans le container brun pour «déchets de cuisine» dans un point de récupération communal. ■



LA BOUTEILLE PORTE-T-ELLE LE LOGO PET-RECYCLING?

Les conteneurs de collecte du PET ne peuvent accueillir que les bouteilles à boissons en PET. Pour pouvoir fabriquer de nouvelles bouteilles à boissons en PET à partir de bouteilles usagées, la matière collectée doit en effet être pratiquement pure, c'est-à-dire exempte d'autres emballages. Les bouteilles en plastique, notamment pour le lait, les produits nettoyants ou le shampoing, perturbent le processus de recyclage et compromettent le cycle écologique des bouteilles. Elles doivent donc être jetées dans les poubelles des ordures ménagères ou déposées dans les commerces.

LE SAVIEZ-VOUS? LE RECYCLAGE DU VERRE ET DE L'ALUMINIUM

- **Le verre**, trié par couleur, peut être fondu indéfiniment, sans perdre ses qualités d'origine. Son recyclage permet ainsi de préserver les matières premières qui entrent dans sa composition. De plus, sa fabrication recyclée nécessite 25% d'énergie de moins que sa production à partir de matières premières.
- **L'aluminium et le fer blanc** se retrouvent dans moult emballages : canettes de boissons, feuilles d'aluminium, tubes de mayonnaise ou de moutarde, barquettes pour plats précuisinés, bombes aérosols, etc, ainsi que dans des ustensiles: casseroles (sans les pièces en plastique), passoirs, moules à cake, cafetières expresso, cintres, bâtons de ski, articles de camping, gourdes, etc. Une fois débarrassé de toute impureté, l'aluminium récupéré est fondu puis moulé en lingots, lesquels seront utilisés pour divers usages.

UNE SENSIBILISATION DESTINÉE AUX AMATEURS DE JARDINAGE



Qu'est-ce que la Charte des jardins ?

La charte est un ensemble de bonnes pratiques en matière d'entretien de son jardin, de sa propriété ou de son terrain. Il s'agit d'un engagement moral qui vise à entretenir sans obligation et aménager son espace vert pour favoriser la biodiversité en général. La multiplication des petites parcelles, tondues, nettoyées, aux haies taillées, ainsi que l'éclairage nocturne, l'emploi de pesticides, d'espèces exotiques ne permettent en effet plus aux petits animaux sauvages de construire leur abri, de se cacher, se nourrir et se reproduire.



Ferme Pilet-Falquet - Route d'Hermance 146 à Collonge

L'événement consacré à la Charte des jardins a eu lieu le 10 juin au cœur du village. Le but était de sensibiliser le public à la diminution générale de la biodiversité, mais aussi à informer les jardiniers et cultivateurs amateurs et professionnels sur les mesures de préservation.

Tout a commencé par la démarche citoyenne d'une habitante, qui a sollicité le Conseil administratif pour organiser un événement autour de la Charte des jardins. La commune a apporté un soutien financier pour l'envoi d'une information tout-ménage et une aide logistique pour le prêt de matériel de manifestation. C'est ainsi que le public a été accueilli durant une matinée dans la cour de la ferme Pilet-Falquet, en face de l'église

de Collonge, l'occasion idéale pour s'informer sur ces thématiques auprès de spécialistes venus sur place.

A côté du stand de la commune, qui donnait des informations sur ses actions de préservation, plusieurs spécialistes répondaient aux questions du public. Un horticulteur informait sur les auxiliaires de jardins (plantes et insectes qui aident le jardinier), un paysagiste sur les arbres et les haies, un entomologiste sur les insectes; le groupe ornithologique du bassin genevois a également organisé deux promenades didactiques. A leurs côtés, se tenaient un stand du label GRTA «Genève Région Terre Avenir» et un stand Charte des jardins. Le public était accueilli avec des tartines de miel de Collonge, jusqu'en début d'après-midi.

Plus de 120 personnes ont participé à l'événement, qui a permis de (re)découvrir les gestes pour une biodiversité plus riche. Ces pratiques, simples à appliquer, favorisent la survie des petits animaux sauvages, notamment les hérissons, les oiseaux, les papillons et autres lézards. La charte réunit des recommandations concernant la taille des haies, la tonte des pelouses, le nettoyage du jardin, l'évacuation des déchets verts, l'utilisation des pesticides et l'arrachage de plantes envahissantes. Elle donne également des conseils sur la gestion d'une piscine, l'éclairage du jardin ou la présence d'animaux domestiques, dont les chats.

Sous le bal d'hirondelles dans la cour de la ferme, le public a pu trouver des informations pratiques auprès de spécialistes et partager des centres d'intérêts communs autour du jardinage et de l'observation de la faune locale. ■

Devant le succès de cette première édition, qui a permis un moment d'échanges et de conseils, **l'événement sera reconduit au printemps 2019.**

+ D'INFOS

www.energie-environnement.ch/maison/jardin/charte-des-jardins

Vie sociale

LES SENIORS À L'HONNEUR

Différents événements ont été organisés par la commune en 2018 en faveur des aînés.

Le 31 octobre 2018, **le repas des aînés** a égayé la salle de gymnastique de l'école primaire de Collonge. Dans un décor fait de fleurs et de fruits, sur le thème champêtre, plus de 300 personnes se sont retrouvées dans une ambiance conviviale, afin de savourer un délicieux repas concocté par le traiteur Genecand.

Mais cette année, la commune leur avait aussi réservé une surprise, qu'elles ont pu déguster au moment du dessert: la chorale des Califrenzies leur a en effet offert un concert qui a suscité l'enthousiasme chez les spectateurs. Les invités sont ensuite repartis gâtés, en emmenant avec eux les fruits et légumes qui



Salle de gymnastique de Collonge

avaient composé le décor, grâce aux sachets mis à leur disposition. Une attention intelligente et bienfaitrice pour la santé ! ■

ANNIVERSAIRES

En 2018, pas moins de 25 personnes âgées de 90 ans - voire plus - ont eu le plaisir de recevoir un bouquet de fleurs de la part de la mairie. Pour Noël, comme chaque année, les personnes fêtant leur 80^{ème} anniversaire recevront le bien connu «panier de Noël», composés de délices spécialement choisis pour eux dans les commerces de la commune et distribués grâce à l'aide de bénévoles dévoués. ■

Séance d'information

SÉCURITÉ SENIORS

Le 8 octobre, la séance d'information «Sécurité Seniors» s'est tenue à la salle communale de Cologny en présence de représentants des polices municipale et cantonale.

Le but était d'informer le public seniors après une recrudescence d'arnaques dites «à la fausse qualité» (des per-

sonnes malintentionnées prétendant être des plombiers, électriciens, réparateurs, soignants, etc.) ou de «faux neveu» (des personnes se faisant passer pour un membre de la famille ou une connaissance).

La police a également présenté les principaux conseils et réflexes à adopter

pour éviter les cambriolages et les tentatives d'escroqueries.

Ces séances sont aussi l'occasion de rappeler qu'il ne faut pas s'interposer directement en cas de doute, ni hésiter à signaler les faits au 117 dans les meilleurs délais. ■

Quelques recommandations pour protéger efficacement votre habitation

1. Pensez à verrouiller portes et fenêtres
 - même pendant la nuit ou une courte durée
 - ne pas cacher les clefs à l'extérieur
2. Ne laissez pas vos objets de valeur à portée de main
3. En cas de départ, laissez croire à une présence :
 - faites vider votre boîte aux lettres régulièrement
 - installez un éclairage automatique

- entretenez des relations avec votre voisinage

Quelques recommandations pour vous prémunir contre les escroqueries dites «à la fausse qualité» ou du «faux neveu»

1. Ne pas laisser un corps de métier (plombier, électricien, soignant, etc.) entrer chez vous sans en être officiellement averti ou sans l'avoir demandé
2. Coupez court aux appels téléphoniques de supposés membres de la famille ou connaissances qui demandent une aide financière immédiate

N'hésitez pas à signaler tout fait qui vous semble suspect.

Au **117** – numéro d'urgence de la police cantonale genevoise

Au **022 752 52 52** – numéro de la police municipale de Collonge-Bellerive ■

+ D'INFOS

www.ge.ch/police

Petite enfance

UNE CRÈCHE SOUCIEUSE DE LA QUALITÉ DE L'ACCUEIL

La crèche «l'Ile aux mômes» accueille des enfants de 0 à 4 ans depuis son ouverture, en février 2010. Carin Sprecher Schmid, co-directrice depuis 2015, a prouvé son dynamisme et son professionnalisme au sein de cette crèche intercommunale (Anières, Collonge-Bellerive, Corsier et Hermance) et a repris naturellement les rênes de l'établissement en août 2018. Educatrice de formation, elle bénéficie d'une bonne expérience dans différents lieux de vie enfantine. Elle est secondée dans cette tâche par deux adjointes: Mmes Dorothee Niess et Christelle Taris.

Cette nouvelle direction a-t-elle l'intention de poursuivre son travail orienté sur la qualité de l'accueil des tout petits ?

CSP – Notre philosophie reste la même depuis les débuts de la crèche: elle est



Dorothee Niess, Carin Sprecher Schmid et Christelle Taris

centrée sur un accueil optimal des enfants, en nous basant sur les dernières recherches scientifiques, mais également sur un accompagnement des parents durant ces années de la petite enfance. Nous offrons un accueil en «groupes multi âge elliptiques». Cette composition en groupes d'âges variés et de différents niveaux de développement offre aux enfants des interactions et des apprentis-

sages multiples qui respectent le rythme propre à chacun. Les enfants de 0 à 2 ans sont accueillis au rez-de-chaussée, les 2 à 4 ans au premier étage. Les échanges et les moments de vie en commun se vivent selon la dynamique des groupes et la collaboration entre équipes. De plus, nous proposons un accompagnement à la parentalité en répondant aux demandes des parents sur les questions

de développement, de nutrition et d'éducation. Nous avons d'ailleurs reçu dernièrement le Prix suisse de la petite enfance pour la qualité de notre travail.

Quel est le fonctionnement d'une crèche de cette taille ?

CSP – Nous accueillons 96 enfants par jour, ce qui représente, selon les différentes fréquences (matins et/ou après-midi, mi-temps et/ou plein temps) 130 familles résidant sur les communes d'Anières, Collonge-Bellerive, Corsier et Hermance. Pour s'occuper de tout ce petit monde, nous avons une équipe de 59 collaborateurs-trices, dont des éducatrices et assistantes socio-éducatives, mais également une équipe de cuisine et une lingère. Pour l'alimentation, nous avons mis en place un projet plus exigeant que le label de la fourchette verte, avec l'aide d'une nutritionniste.

Nous avons aussi profité de l'absence des enfants durant l'été pour refaire à neuf les sols des locaux communs du rez-de-chaussée, avec un lino de qualité.

Nous fonctionnons selon le principe d'une entreprise apprenante: les compétences de chaque collaborateur-trice sont sollicitées pour enrichir le travail éducatif.



Chemin de Trémessaz 8 - Vésenaz

En parallèle, nous formons également des apprentis et des éducateurs-trices de l'enfance et nous accueillons des stagiaires de divers horizons. L'accueil de ces apprenants permet à l'équipe de se questionner sans cesse sur ses pratiques et la qualité de son accompagnement. Nous encourageons aussi la formation continue de nos collaborateurs, afin qu'ils puissent les accompagner au mieux. A ce jour, nous connaissons un taux de réussite de 100% de nos étudiants lors des examens !

Quelles sont vos impressions depuis la rentrée de cet été ?

CSP – Cette année, nous avons accueilli

31 nouvelles familles à la crèche.

Les adaptations se sont déroulées de manière progressive, afin d'offrir un cadre sécurisant aux enfants, ce qui leur permettra de s'épanouir au sein de l'institution. Cette période est aussi un moment particulier pour les parents, qui souvent se séparent pour la première fois de leur enfant.

Malgré nos efforts, l'établissement est complet jusqu'à fin juillet 2019. J'encourage donc les futurs parents à s'inscrire le plus tôt possible sur la liste d'attente via le site www.ma-creche.ch. ■

+ D'INFOS

www.popepoppa.ch

Recherche de nouveaux espaces pour la petite enfance

Les quatre communes redoublent d'efforts pour trouver de nouveaux espaces pour accueillir les enfants d'âge pré-scolaire au vu de la longue liste d'attente de l'Ile aux Mômes. Les responsables politiques souhaitent vivement répondre à la forte demande de places de crèche. Pour ce faire, ils cherchent des solutions telles que lancer la construction d'une crèche ou réhabiliter des locaux existants afin d'ouvrir des lieux d'accueil supplémentaires. Une volonté politique essentielle pour lancer un processus logistique de longue haleine!

Sport

ENTRAÎNEMENT À LA 41^E COURSE DE L'ESCALADE

Manifestation incontournable dans la vie des élèves et de leurs parents, la Course de l'Escalade changeait de formule pour sa 41^e édition. Son succès toujours croissant avait en effet incité les organisateurs à étendre les horaires des courses afin de retrouver un meilleur confort pour l'ensemble des participants, notamment les juniors. Pour la première fois, les épreuves se sont donc étalées sur tout le week-end des 1^{er} et 2 décembre dernier.

Des enseignant-e-s et l'association des parents d'élèves de Collonge et Vésez (APECOVE) se sont mobilisés. Près d'un tiers des enfants scolarisés sur la commune (soit environ 200 élèves) participent en effet à la plus grande course

saine et d'exercices préparatoires à la course à pied. Les sapeurs-pompiers sont responsables de l'acheminement des enfants aux Bastions, où les parents peuvent les retrouver à l'issue de la course sous les 2 tentes animées et approvisionnées en boissons par l'Apecove. Une implication régulière des enfants aux séances est récompensée par une participation financière à l'inscription à la Course de l'Escalade. Plus de 20 personnes par école s'engagent dans ce projet, soit au total une quarantaine d'accompagnants, parents et enseignants veillent à l'encadrement, la sécurité et au bien-être des enfants. Les enfants reçoivent une chasuble aux couleurs de la commune.



100 écoles genevoises inscrites». Félicitations aux participants et aux organisateurs et d'ores et déjà rendez-vous en 2019 pour la prochaine édition!



de Suisse. Pendant les semaines précédant l'événement sportif, les jeunes peuvent ainsi suivre 8 entraînements dans le cadre des horaires scolaires et parascolaires, pour une durée de 1 h à 1h30; ils bénéficient aussi d'explications sur les grands principes d'une alimenta-

tion saine et d'exercices préparatoires à la course à pied. Les sapeurs-pompiers sont responsables de l'acheminement des enfants aux Bastions, où les parents peuvent les retrouver à l'issue de la course sous les 2 tentes animées et approvisionnées en boissons par l'Apecove. Une implication régulière des enfants aux séances est récompensée par une participation financière à l'inscription à la Course de l'Escalade. Plus de 20 personnes par école s'engagent dans ce projet, soit au total une quarantaine d'accompagnants, parents et enseignants veillent à l'encadrement, la sécurité et au bien-être des enfants. Les enfants reçoivent une chasuble aux couleurs de la commune.

L'APECOVE

L'association a pour but de promouvoir la sécurité (cours TCS), la santé des élèves (croc fruits et légumes, la course de l'Escalade), une mobilité douce lors des trajets menant à l'école (le Pédibus), mais aussi de favoriser le développement culturel des enfants (ateliers de lecture, cours divers) ainsi que d'établir un lien avec l'école et les enseignants.

Bravo à l'équipe de Collonge-Bellerive, qui est arrivée 5^e sur les 126 classes du canton participant à la Course. ■

Ecoles

PROMOTIONS SCOLAIRES



Les élèves de 8P de Collonge et Vésenaz

En juin 2018, la Fête des écoles célébrait la fin de l'année scolaire pour plus de 600 enfants. Grâce aux sapeurs-pompiers volontaires, aux sociétés communales et à la commune, de nombreuses animations ont été proposées au public. Elles ont satisfait tous les goûts : les structures louées (château gonflable, mur de grimpe et roue tibétaine) pour les petits, l'échafaudage avec lance-eau de la Compagnie des Sapeurs-pompiers et la discothèque animée par un DJ pour les plus grands. Du côté des adultes, la partie officielle a permis aux

autorités politiques de remercier le corps enseignant pour sa collaboration et le travail accompli durant l'année scolaire.

Quelques jours auparavant, arrivés au terme de leur cursus primaire, les 70 élèves de 8P ont eu droit à une cérémonie qui leur était exclusivement dédiée. Dans le cadre de l'épicentre, après les discours et la distribution du cadeau de la commune, les élèves ont pu profiter du concert des «Cosmics fields», une formation musicale lauréate de la bourse culturelle 2017 de

Collonge-Bellerive. Les musiciens se sont ensuite prêtés de bonne grâce aux nombreuses questions du jeune public. ■

En 2018, les élèves des 3 écoles de la commune ont reçu une couronne des rois par classe en début d'année et chaque élève de 1P à 7P reçoit un livre adapté à son âge, au terme de son année scolaire.

1^{er} août 2018

FÊTE NATIONALE

Le cortège aux flambeaux est parti de l'Hôpital de Bellerive, jusqu'à la plage de la Savonnière, où se tenait la célébration officielle en présence des autorités.

L'événement a été animé par la Fanfare de Collonge-Bellerive, avant la lecture du Pacte de 1291, l'allocution de M. Philippe

Thorens, maire et le cantique suisse.

Après le feu d'artifices pyromusical et le feu de joie, un bal animé par la formation «Calypso», a ravi les danseurs. ■



Festival Chopin

LA POLOGNE AU COEUR



Michał Drewnowski et Olivia Jacobson

Du 3 au 11 octobre 2018, Genève a pu vibrer, frissonner et s'émerveiller au son d'œuvres écrites par le plus célèbre des compositeurs polonais. Comme chaque année, depuis plus de vingt ans, la Société Frédéric Chopin organisait en effet son festival en plusieurs lieux du canton.

Cinq salles, cinq concerts, une multitude de pianos, une programmation de haut niveau, tels étaient les éléments réunis cette année par la présidente de la société, Mme Aldona Budrewicz-Jacobson, en une alchimie qui a permis aux spectateurs de vivre de belles émotions musicales. Cette année encore, des artistes venus de tous horizons

ont magnifié l'œuvre de Frédéric Chopin, rejointe pour le concert commémoratif de l'indépendance polonaise, le 16 novembre dernier, par des pièces de Paderewski, Wieniawski et Lutoslawski.

A noter que, lors de cette dernière représentation, l'auditoire a eu le plaisir de retrouver deux musiciens déjà entendus lors du festival Chopin, le pianiste Michał Drewnowski et la violoniste Olivia Jacobson, laquelle démontrant ainsi avec éclat que le talent peut être héréditaire. ■

+ D'INFOS

www.societe-chopin.ch

Ferme de Saint-Maurice

FESTIVAL DE BELLERIVE



S'il est un rendez-vous que les mélomanes de la région genevoise se réjouissent chaque année de voir revenir, c'est bien le Festival de Bellerive.

Cette manifestation, qui se tient chaque année pendant la première quinzaine de juillet, est née en 1985. Depuis 1999, elle se déroule sur le site de la Ferme de Saint-Maurice, un cadre enchanteur particulière-

ment propice pour offrir des moments qui le sont tout autant.

2018 n'a pas fait exception à la règle, avec un programme apte à séduire les spectateurs les plus exigeants. Les solistes du Verbier Festival Chamber Orchestra réunis autour du chef d'orchestre Gabor Takacs-Nagy, l'ensemble Appassionato sous la baguette de Mathieu Herzog pour un voyage musical entre Paris et Buenos Aires ou la matinée «Danses et folklores» aux sonorités venues de multiples horizons culturels, les spectateurs – venus nombreux, comme à chaque édition – ont pu vivre des moments inoubliables grâce à Mmes Lesley et Caroline de Senger, âmes de ce festival de Bellerive. ■

+ D'INFOS

www.bellerive-festival.ch

Nouveaux habitants et nouveaux citoyens

BIENVENUE DANS LA COMMUNE

La commune organise chaque année une soirée d'accueil pour les nouveaux habitants en présence du Conseil administratif.

Les autorités de la commune reçoivent également les jeunes atteignant leur majorité civique, pour un moment festif mais solennel. Ils reçoivent un petit cadeau et un ouvrage «Institutions politiques genevoises», illustré par Mix&Remix.

Accompagnés par une délégation des autorités politiques de la commune, les jeunes sont ensuite emmenés dans un bus affrété pour eux en Ville de Genève, pour une cérémonie réunissant les nouveaux citoyens de tout le canton. ■

Art contemporain

SECOND TOUR POUR LE GIRATOIRE DES TATTES

Après une première exposition des 18 œuvres sur le giratoire des Tattes, à raison d'une affiche tous les deux mois, la commune a décidé de reconduire sa démarche artistique pour un second tour. Pour mémoire, le choix des artistes, tous suisses, a été effectué par l'ancien directeur du Musée d'art moderne et contemporain de Genève (mamco), M. Christian Bernard, en collaboration avec la commune. L'initiative se voulait innovante et modeste, en optant pour des panneaux urbains,

faciles à mettre en place et interchangeables. Elle avait pour objectif de susciter le dialogue sur l'art contemporain, en faisant découvrir à un plus large public les collections du Mamco. Cette succession d'œuvres a permis au public de découvrir des artistes, hommes et femmes, de générations et styles différents.

Audacieux et engagé, ce choix de la commission culture et loisirs n'a pas laissé indifférent. Parfois complexes, ces œuvres

contemporaines ont en effet suscité des réactions souvent contrastées. Pour expliquer la philosophie de cette démarche, celle-ci a été régulièrement expliquée et documentée dans les précédentes éditions de l'écho. Plusieurs artistes ont pu ainsi commenter leur travail artistique et le choix de leur œuvre, des informations que le public a pu retrouver sur le site internet de la commune. ■

Société communale

CHORALE DES CALIFRENZIES

Cette année, les Califrenzies ont participé à un casting organisé par la RTS dans le cadre de son émission «Chorus».

La télévision a en effet lancé un appel aux nombreuses chorales de Suisse romande pour faire découvrir aux téléspectateurs les ensembles vocaux romands.

Une trentaine de formations ont tenté leur chance mais seules 12 chorales ont été retenues, dont celle de Col-longe-Bellerive qui compte aujourd'hui 32 membres féminins. Les 17 et 24 novembre ont eu lieu sur nos écrans deux tours d'élimination afin de garder les 6 meilleures chorales pour la finale du 1^{er} décembre. Le public a pu découvrir leur histoire, leur parcours et leur prestation musicale.



A cette occasion, la formation de Col-longe a réuni 23 chanteuses toutes vêtues de blanc et noir. Seule touche de couleur, leurs écharpes rouges symbolisaient la vitalité, le dynamisme et l'entente de ce chœur.

Cette chorale, par son répertoire de variétés, son aisance scénique et ses chorégraphies rentraient parfaitement dans le cadre du petit écran.

Depuis plus de 10 ans, les Califrenzies organisent des spectacles et participent à des manifestations de tous genres. Elles chantent à trois voix égales (soprano 1, soprano 2, alto), un répertoire varié, mais principalement profane. Vous aurez l'occasion de les retrouver en novembre 2019 pour un spectacle «Tout en couleur» à Col-longe-Bellerive. ■

LA BONNE-FRANQUETTE NE PREND PAS UNE RIDE

Chaque année, en février, a lieu le concours de la Bonne-Franquette, à la salle de gymnastique de l'école de Collonge. En 2018, cette manifestation, qui réunit toutes les sociétés de gym agrès du canton, fêtait ses 25 ans.

En début d'année, le concours de la Bonne-Franquette, créé par Mmes Birgitta Troesch et Joëlle Giannasi, réunit les différentes sociétés genevoises à l'occasion d'un concours convivial. «Nous proposons chaque année un thème différent. Les jeunes gymnastes viennent déguisés pour ce moment particulier, qui mêle figures de gymnastique aux agrès et bonne ambiance!» témoigne Mme Rios Gely, présidente de la société de gymnastique de Collonge et monitrice de gym infantine.



Pour ce 25^{ème} anniversaire, ce ne sont pas moins de 300 participants de tous âges qui ont participé à la Bonne-Franquette. Le samedi était réservé aux gymnastes féminines des catégories 1 à 4 ; le dimanche, ce fut le tour des filles et des garçons des catégories 5 à 7, ainsi

que les adultes, de s'avancer sur les tapis, avant d'être tous réunis pour les classements.

Cette manifestation sera bien entendu reconduite, les 9 -10 février 2019, à Collonge, sous le thème de «Harry Potter». ■

La société de gymnastique (FSG Collonge-Bellerive) a bientôt 74 ans

Elle n'a cessé d'évoluer depuis sa création en 1945, en accueillant un public mixte et des enfants pour des cours diversifiés allant de la gymnastique infantine aux agrès et au badminton. Son objectif a toujours été de permettre à un maximum de personnes de pratiquer du sport dans une ambiance disciplinée et chaleureuse. Aujourd'hui, elle est composée en grande partie d'enfants, mais propose aussi des cours pour les seniors.

Au cours des années, elle a toujours connu un nombre croissant de nouveaux adhérents et observe une forte fréquentation des cours. Rançon du succès, manque de place (espaces pour des cours) et de plages horaires disponibles, la société doit limiter le nombre de nouveaux membres. Ce succès confirme sa place dans l'offre d'activités sportives et associatives de la commune.

Action Trois Chêne

UNE ACTION POUR L'EMPLOI

Depuis le 15 juin 2018, la commune de Collonge-Bellerive a rejoint le dispositif «Action Trois Chêne pour l'emploi». Créé par les communes de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex, Action Trois Chêne pour l'Emploi est une petite équipe dynamique composée de 4 conseillères en insertion professionnelle très motivées. La commune contribue en fonction du nombre de ses habitants qui s'adresse à cette structure.

Vous vous sentez démuni-e pour contacter les employeurs ou présenter votre CV ? Vous cherchez une place d'appren-

tissage ? Vous avez besoin d'un regard externe, d'un conseil, d'une piste ? En vous rendant dans ces locaux, vous y trouverez tout le matériel nécessaire à vos recherches en accès libre : ordinateurs, internet, presse quotidienne, documentation spécialisée, téléphone, photocopieur, scanner.

Dans un espace convivial, les collaboratrices s'impliquent afin de trouver des solutions en commun avec les demandeurs, dans une relation de confiance. Elles offrent un accompagnement individuel gratuit pour clarifier et construire

le projet professionnel de chaque intéressé, pour constituer un dossier de candidature efficace. Le but est d'aider à mener judicieusement les différentes démarches, d'utiliser efficacement l'informatique et internet, voire de préparer à un entretien d'embauche. ■

Action Trois-Chêne pour l'emploi
Chemin de la Montagne 136
1224 Chêne-Bougeries
Tél. 022 348 45 72
Email: 3cheneemploi@bluewin.ch
Lundi à jeudi - 8h30 à 12h00
Les après-midi sur rendez-vous

+ D'INFOS

www.action3chene.com

VOUS ÊTES À LA RECHERCHE D'UN EMPLOI ?

Vous êtes dirigeant d'entreprise ou responsable RH ? Vous avez un ou des poste(s) à pourvoir ? Vous recherchez un-e stagiaire ou un-e apprenti-e ?

N'hésitez pas à contacter Action Trois Chêne pour l'emploi, qui vous offre gratuitement des réponses rapides et ciblées. L'équipe dispose de dossiers de candidature d'habitants de la région Arve et Lac, une bonne connaissance des profils, du parcours professionnel et des points forts des candidats.

SOUTIEN ÉDUCATIF AUX FAMILLES

La commune soutient le dispositif d'Action Préventive en Milieu Familial (APMF) mis en place par la Fondation officielle de la jeunesse. Celui-ci a pour mission d'offrir une aide éducative professionnelle aux familles qui rencontrent des difficultés dans l'éducation de leurs enfants. Des professionnels de l'éducation spécialisée apportent un soutien dans les démarches éducatives, relationnelles et de communication. Ce service de proximité agit pour prévenir la dégradation de situations qui

pourraient conduire les familles vers une prise en charge plus importante et onéreuse.

Le dispositif repose sur les principes suivants : libre adhésion des familles, totale confidentialité, gratuité de la prestation (dont le coût est pris en charge par la commune), capacité d'adaptation à tout type de situation, service de proximité (les intervenants de l'APMF peuvent se déplacer sur la commune). ■



Contact direct 9h00 à 18h00
Tél. 022 309 15 85 - apmf@foj.ch

DES VÉLOS POUR L'AFRIQUE

A mi-septembre, sur l'esplanade du parking des Rayes, s'est tenue une collecte originale et remarquable. Les habitants de la région étaient invités à y amener leurs vélos dont ils n'avaient plus l'utilité. Cette collecte de deux roues était destinée à être remise en état et acheminée par container sur le continent africain où ils seront utiles et appréciés. Une deuxième vie pour ces objets qui encombrant nos caves et locaux. Tous les types étaient acceptés : vieux vélos usés, en état de rouler ou non, car les engins irrécupérables sont démontés et servent comme pièces de rechange.

Pendant la journée, l'esplanade a été largement fréquentée par le public qui a amené des vélos pour enfants, vélos de course, mountain bike et autres vieilles bicyclettes. Au total, plus 30 vélos ont été récoltés, qui seront envoyés par train à Berne, auprès de l'organisation Vélafrica qui s'occupe de les remettre en état en employant notamment des demandeurs d'emploi et des migrants. Une bonne action qui s'avère bénéfique tant en Suisse qu'en Afrique.

Derrière cet événement, Alicia, accompagnée pour cette journée d'amies et de sa famille. Etudiante au collège Calvin, elle a organisé cette collecte en suivant la

procédure proposée par l'association Vélafrica. Elle a ainsi contacté la commune de Collonge-Bellerive, qui s'est montrée enthousiasmée par ce projet et a donné son accord pour son organisation.

Elle a pu ensuite distribuer des flyers auprès des commerçants locaux, placarder des affiches imprimées par l'association et s'occuper de la tente et du matériel d'exposition.



Stand de Veloafrica à Vésenaz

«Après avoir suivi un stage auprès de Vélafrica, j'ai vraiment apprécié leur travail sur le terrain et vu que les collectes dans différents lieux en Suisse fonctionnaient bien, j'ai voulu ensuite essayer à mon tour de mettre en place un tel événement. Cette expérience me sera également utile pour enrichir mon travail de mémoire. Je vais le rendre cet

automne et pourrai répondre en partie à la problématique posée, à savoir est-ce pour notre bonne conscience occidentale ou y a-t-il un réel impact sur l'économie et les populations locales...».

Au lendemain de cette collecte, elle affirme qu'elle est ravie du résultat pour une première expérience. Déçue du peu de retombées effectives des réseaux sociaux, elle ajoute que le relai de per-

sonnes ayant placardé son affiche dans différents quartiers de Vésenaz lui a ramené bien plus de donateurs. Elle convient que ce genre d'événements dépend de la proximité nécessaire pour décider le public. ■

+ D'INFOS

www.velofrica.ch

Association Steaua Calauza - Nicusor Center

UNE ACTION SOLIDAIRE EN MOLDAVIE

L'association Steaua Calauza – Nicusor Center est un organisme moldave qui œuvre pour la santé et le bien-être d'enfants handicapés. Elle offre gratuitement des encadrements thérapeutiques et formateurs pour les jeunes et leurs familles. L'association a pour but de répondre aux besoins des enfants, afin d'améliorer leur santé, leur qualité de vie et leur intégration dans la société. Ateliers, cours d'anglais, kinésithérapie, musicothérapie, etc. font partie d'un large éventail d'actions. L'objectif à long terme est de permettre à ces jeunes de se développer, de renforcer leur mobilité et leurs acquis pour pouvoir s'épanouir dans leur vie d'adulte.

La commune de Collonge-Bellerive dispose d'un montant alloué chaque année à l'aide sociale en Suisse, à l'étranger et à l'aide en cas de catastrophes. La commission sociale du conseil municipal soutient plus particulièrement une trentaine d'associations actives sur tous les continents. En mai 2018, à l'occasion du voyage du Conseil municipal en Moldavie, elle a découvert les projets d'une association active auprès d'enfants handicapés. Interview de Carole Lapaire (CL), présidente de la commission sociale.

Comment fonctionne la commission sociale du Conseil municipal ?

CL - La commission sociale s'occupe exclusivement de l'aide sociale à l'étranger. Elle reçoit pendant l'année entre 80 et 100 demandes. Nous nous en partageons l'étude pour ne retenir qu'une trentaine de dossiers. Ils sont alors étudiés plus en détails lors d'une séance et une subvention leur est octroyée.

Quels sont vos critères de sélection ?

CL - Nous privilégions les associations actives en faveur de l'enfant (dans le cadre d'actions liées à l'éducation, la formation et la santé), ainsi qu'en faveur de la formation professionnelle des femmes, dans le but de les rendre plus

autonomes. De manière générale, la commission préfère soutenir de petites structures qui ne bénéficient pas d'aides d'autres organismes. La proximité de ces petites associations et leur travail nous interpellent davantage et nous sommes fiers de pouvoir leur apporter notre contribution.

Pourquoi cette association a-t-elle retenu votre attention ?

CL - La commission sociale a émis le souhait de faire un don à une association moldave lors du voyage du Conseil municipal qui s'est déroulé à Chisinau en mai dernier. Parmi les dossiers que nous soutenons, peu concernent l'Europe. En outre, ce pays connaît des problèmes économiques et une grande pauvreté. Suite à des contacts personnels, j'ai reçu des recommandations sur cette association et donc proposé d'organiser une visite sur place. Ses projets et son travail auprès d'enfants handicapés faisaient sens avec nos objectifs de soutien et ont éveillé notre curiosité.

Les conseillers municipaux ont-ils pu observer le travail du groupe sur le terrain, voir l'utilisation concrète du don ?

CL - Nous avons été reçus par la présidente et quelques membres, tous béné-



voles, de l'association. Les conseillers municipaux ont ainsi pu bénéficier d'explications détaillées sur les réalisations et les besoins du groupe d'éducateurs, logopédistes et parents. Nous avons été touchés par le peu de moyens à leur disposition - le soutien de la municipalité à l'association se résume à des locaux mis à disposition - et par leur engagement ; c'est notamment le cas des physiothérapeutes, logopédistes et du personnel encadrant, pratiquement pas rémunérés pour leurs efforts en vue d'aider les enfants à retrouver de la mobilité et se réinsérer dans la société.

Concrètement, quelle a été la nature de votre geste ?

CL - Ayant constaté le besoin important en matériel de réadaptation, nous avons ainsi décidé de contribuer à l'achat d'appareils, qui seront placés à

l'extérieur des locaux dont la température augmente fortement lors des jours chauds. Nous participons également aux frais de personnel d'encadrement et de thérapeutes.

Quels sont vos projets de soutien pour l'avenir?

CL - Les associations envoient spontanément leurs demandes de soutien.

Elles remplissent le formulaire établi par la commune et envoient les annexes demandées avant la fin du mois de mars.

Nous nous montrons vigilants pour être sûrs de la bonne utilisation des soutiens financiers octroyés, en étudiant par exemple les rapports montrant le travail effectué, les projets et leur bilan.

La commission suit avec attention les réalisations des associations qu'elle a déjà soutenues. ■

+ D'INFOS

www.nicuser.md

Musique

EPICENTRE

L'épicentre est le centre culturel de la Commune de Collonge-Bellerive; il organise des concerts avec des artistes suisses et internationaux. Il regroupe une salle de spectacles de 130 places assises (ou une capacité de 300 personnes debout) et un bâtiment associatif. Cette ancienne ferme avait bénéficié d'une rénovation en 2000. Les quinze années d'utilisation ont révélé la nécessité d'améliorer l'accueil du public, le positionnement de la régie et de revoir les rangements dans la salle. De plus, il devenait nécessaire de remplacer le système son et de se doter d'un système vidéo pour la salle de spectacle.

Responsable du Service culturel et de la programmation artistique, Stéphane Radice parle avec enthousiasme de ce lieu particulier.

Avec le temps, l'épicentre semble être devenu un lieu culturel incon-

tournable de la vie communale. Exact ?

SR – Oui, l'épicentre a été ouvert officiellement le 1^{er} décembre 2000. Depuis, des artistes du monde entier ont foulé la scène de ce lieu magique. Il a pour but de permettre à notre public de découvrir des artistes, de s'intéresser à des spectacles différents et de partager de bons moments. Il accueille également les diverses activités culturelles des associations soutenues par la commune de Collonge-Bellerive.

Comment définir la Saison culturelle ?

SR - La saison culturelle est l'occasion pour des artistes internationaux comme Imany, Faada Freddy ou Flavia Coelho, de faire leurs premiers concerts en Suisse. Les artistes de la région ne sont pas oubliés; en septembre, nous avons reçu un fleuron du rock genevois : le Beau Lac de Bâle. Une résidence est aussi organisée deux fois par année, avec à la clef un concert souvent hors du commun.

Collaborez-vous régulièrement avec d'autres acteurs culturels genevois ?

SR - Le centre culturel de Collonge-Bellerive est devenu un passage souhaité et apprécié par les festivals Antigél, Les Créatives, Voix de Fête ou JazzContre-Band. Notre service participe à la programmation, afin qu'elle honore à la fois «l'ADN» de la salle et celui des festivals.

Parlez-nous de l'équipe qui collabore toute l'année pour offrir cette programmation.

Avec Gaspard Rothacher, nous formons un binôme au sein du Service culturel pour organiser ou coordonner l'ensemble des événements culturels de l'année. Pour l'association CinéMargand, en activité depuis décembre 2000, une équipe de passionnés choisit les films au long de la saison au plus proche de l'actualité cinématographique.

suite p. 30

Votre vitrine sur le web a également eu droit à une remise à jour ?

SR – Nous avons en effet refait la ligne graphique de notre site internet et amélioré les accès aux événements et à la billetterie. L'utilisateur peut désormais identifier clairement les événements

musicaux, les séances de cinéma et le théâtre.

Les billets des spectacles varient entre CHF 20.- à CHF 35.-.

Un abonnement a été créé spécialement pour les spectacles de la Saison culturelle.

Il permet d'assister à 5 spectacles de la Saison culturelle dans la limite des dates disponibles. Non transmissible, il est accessible en ligne.

Le tarif normal est à CHF 100.- et le tarif réduit (AVS, étudiants; chômeurs, enfants jusqu'à 15 ans révolus) est à CHF 80.- ■

Durant l'été 2018, cette structure a revu ses aménagements intérieurs et renouvelé ses installations techniques.

Avec le conseil de mandataires, des améliorations ont été apportées: un guichet en façade afin d'aider à la fluidité du public entrant dans le bâtiment, la construction d'une deuxième mezzanine pour stocker le matériel de scène, un meuble central pour contenir la régie, des armoires en bois dans les passages pour ranger le matériel technique.

Les installations ont été remplacées: un nouveau système de sonorisation et la fixation de haut-parleurs, l'acquisition d'un beamer et d'un écran modulable pour diffuser des images lors des concerts et répondre aux demandes de mapping (animation visuelle projetée) de certains artistes.

Côté confort, l'installation de 20 chaises hautes sur les places latérales permettra une vision élargie, des casques pour malentendants ont été acquis pour le cinéma. La sécurité a également été corrigée avec un complément d'éclairage de secours sur les murs du côté de la scène, un petit escalier amovible et le remplacement des extincteurs.

9ème édition - du 1^{er} au 23 février 2019

FESTIVAL ANTIGEL

Depuis sa création en 2011, Antigél est résolument l'événement des communes genevoises et le remède le plus efficace contre le froid !

Son but? Mélanger les disciplines : musicale, arts vivants, clubbing et sport, tout en valorisant le patrimoine culturel de la région !

Avec une programmation musicale aussi grand public qu'avant-gardiste, vivez 24 jours intenses de découvertes artistiques dans des lieux insolites aux quatre coins du canton!

DELGRES le 06/02

Blues créole à l'épicentre

Delgres, c'est la réunion de trois musiciens, un power trio composé de l'auteur-chanteur-compositeur Pascal Danaë, d'origine guadeloupéenne, du batteur Baptiste Brondy et de Rafgee au tuba et sousaphone.

Delgres c'est aussi le nom d'un héros, Louis

Delgrès, figure de la lutte contre l'esclavage en 1802.

De l'Histoire avec un grand H à celle plus intime de Pascal Danaë, le groupe invente un blues personnel et inédit. Une aventure musicale passionnante qui a conduit, récemment, à la sortie de Mo Jodi, leur premier album.

Delgres ne ressemble à rien de connu. Dès les premières mesures, la douceur du créole rencontre un blues profond et rugueux, que l'on dirait tout droit venu des rives du Bayou. A mi-chemin entre la Louisiane et les Caraïbes, les guitares, les sonorités bluegrass et les rythmes chaloupés des Antilles permettent au groupe de livrer un album nostalgique qui sonne comme un retour aux racines et signe un blues revisité et magnifié. ■



Les prochains concerts

SHAKE SHAKE GO

SAMEDI 2 MARS 2019 À 20H30

POP/FOLK

Shake Shake Go s'est fait connaître grâce au titre «England Skies», une balade pop-folk certifiée single de diamant, et fer de lance d'un premier album unanimement accueilli par la critique. Des dizaines de concerts survoltés à travers l'Europe ont assis la réputation de ce groupe.

De retour avec «Dinosaur», Shake Shake Go continue de nous transmettre son énergie débordante et ose un registre plus rock, dans lequel la voix de la chanteuse galloise Poppy Jones est tout simplement époustouflante.



(Photographie : Laurent Humbert)

ANTOINE BOYER & SAMUELITO INVITENT PALOMA PRADAL

SAMEDI 16 MARS 2019 À 20H30

FLAMENCO/MANOUCHE

Antoine Boyer et Samuelito symbolisent incontestablement le renouveau du paysage guitaristique. Antoine vient de la guitare manouche, Samuel du flamenco. Cordes nylon contre cordes acier, Django et Paco en lignes de mire, les deux sont également rompus à la rigueur du classique. Ils se sont rencontrés au Conservatoire de Paris et depuis, ils enchaînent les concerts et accumulent les récompenses.

Le duo invite la sublime chanteuse Paloma Pradal dont l'univers ô combien singulier bouscule les codes traditionnels du flamenco pour mieux s'en affranchir.



(Photographie : Montage)

ELIDA ALMEIDA - MUSIQUES DU CAP-VERT

SAMEDI 6 AVRIL 2019 À 20H30

MUSIQUES DU CAP VERT

Du Cap-Vert aux mille talents féminins, on connaît bien évidemment Cesaria Evora ou Lura que nous avons reçue en 2016.

Il faudra désormais compter avec la jeune Elida Almeida, récente révélation du festival Sakifo, référence en matière de musiques du monde. Très à l'aise dans un registre traditionnel, Elida lorgne vers l'avenir comme en témoigne sa récente collaboration avec Flavia Coelho et le dj Mo Laudi sur le titre «Sou Free», véritable cocktail explosif et dansant de l'été.

Nul doute que joie de vivre et talent seront présents ce soir-là.



(Photographie : N'Krumah Lawson-Daku/ Lusafrica)



Marcel Goehring, Philippe Thorens et Francine de Planta

Le Conseil administratif vous adresse ses meilleurs vœux à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Rendez-vous le 14 janvier, à l'épicentre, pour la cérémonie du mérite collongeois et les vœux du Conseil administratif.

L'AGENDA DES ÉVÉNEMENTS

DÉCEMBRE 2018

17	Les vieux fourneaux	14h00 et 20h00	Cinémargand
18	Séance du Conseil municipal	20h00	Salle du Conseil municipal
24	Fraternoël	12h00	Place de Vésenaz (près de la Migros)

JANVIER 2019

14	Mérite collongeois	19h00	l'épicentre
28	Première année	14h00 et 20h00	Cinémargand

FÉVRIER 2019

4	Séance du Conseil municipal	20h00	Salle du Conseil municipal
6	Delgres - Festival Antigél	20h30	l'épicentre
10	Votations populaires	10h00 à 12h00	École de Collonge
11	Ceux qui travaillent	14h00 et 20h00	Cinémargand
25	Voyez comme on danse	14h00 et 20h00	Cinémargand

MARS 2019

2	Shake Shake Go (Pop/Folk)	20h30	l'épicentre
5	Don du sang	15h00 à 20h00	Salle communale
11	Séance du Conseil municipal	20h00	Salle du Conseil municipal
16	Antoine Boyer & Samuelito (Flamenco/Manouche)	20h30	l'épicentre

PATINOIRE DE VÉSENAZ

Du 6 décembre 2018 au 20 février 2019.

Horaires :

ma-je-ve: 15h à 19h30

me-dim: 12h à 19h30

samedi: 12h à 20h30

Fermeture: lundi et jours fériés

FRATEROËL

La traditionnelle soupe aux légumes est organisée à Noël sur la place de Vésenaz. Cette année, cette manifestation a lieu **le 24 décembre**.

Dans une ambiance familiale, tous les résidents de la commune sont invités à venir partager un moment de convivialité et de partage en ce jour de fête.